

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction interrégionale de la Mer Méditerranée
Délégation en Corse
Antenne Emploi/Formation maritimes en Corse

Procès verbal du jury de validation d'évaluation (Certificat Restreint d'Opérateur)

Lycée professionnel d'enseignement maritime et aquacole de Bastia

15 avril 2020

Vu le Code des transports, notamment son article L 5521-2
Vu le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines,
Vu l'arrêté du 12 août 2015 relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime,
Vu la décision n° 752/2018 du directeur interrégional de la mer Méditerranée du 20 février 2018 portant désignation des membres des jurys de validation des évaluations du ressort de la DIRM Méditerranée.

Composition du jury :

Présidente : Mme Séverine ADOBATI
Vice-président : M. Michel CECCALDI
Personnalité qualifiée : M. Cyril ALBALADEJO

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire, le jury a été consulté par audioconférence pour se prononcer sur la session d'évaluation suivante : Certificat Restreint d'Opérateur (procédure validée par la dirM méd par mail en date du 30 mars 2020).

La procédure a impliqué l'envoi au préalable des notes, des copies ainsi que de tous les documents annexes pour examen et à destination de chaque membre.

La commission a statué particulièrement sur les cas ayant fait l'objet d'observations.

Après cette délibération, le jury de validation a examiné la session d'évaluation suivante : Certificat Restreint d'Opérateur, formation organisée par le prestataire agréé « Lycée professionnel d'enseignement maritime et aquacole de Bastia ».

Après délibération, le jury valide les résultats suivants

Certificat restreint d'opérateur (CRO)

Organisme : Lycée professionnel d'enseignement maritime et aquacole de Bastia

Session du 19 février 2020 au 26 février 2020

NOM Prénom	Module CRO-1 : Base CRO			Module CRO-2 : Anglais	
	Épreuve écrite : « connaissance des caractéristiques de base du service » (coefficient 2) note élim ; <8	Épreuve pratique : « connaissance de l'utilisation d'une station » (Coefficient 4) note élim <10	Acquisition du module CRO-1	Epreuve orale : Anglais (Coefficient 2) note élim <10	Acquisition du module CRO-2
MURATE Chloé	20	17	Acquis	18	Acquis
MAZZI Julien	19	16	Acquis	13	Acquis
FRANCISCI Antoine	14	17	Acquis	15	Acquis
CAZAUX Jean Pierre	19	16	Acquis	Patrons pêcheurs (sans module anglais)	
TERRIER Jean Loic	17	16	Acquis		
PASQUINI ARCHAMBAUD Jade	17	17	Acquis	16	Acquis

Fait à Ajaccio, le 15 avril 2020

La présidente



Le vice-président



La personnalité qualifiée

